



MAAF DOUBLE LE PUR BONUS AUTO

Cette réduction exceptionnelle de 200 euros contribue à encourager les automobilistes à acheter des véhicules moins polluants.

À l'occasion du 10^e anniversaire du Prix Auto Environnement, MAAF annoncera le doublement du Pur Bonus Auto pour les véhicules primés en 2014 et lors des éditions précédentes. Tout automobiliste qui deviendra propriétaire d'un véhicule récompensé pourra ainsi bénéficier d'une réduction de 200 euros sur sa 1^{ère} cotisation d'assurance automobile.

Décerné par un jury de journalistes professionnels¹, le Prix Auto Environnement distingue les véhicules et les innovations technologiques considérées par les médias comme étant les plus représentatifs des efforts réalisés par les constructeurs automobiles et les équipementiers pour préserver l'environnement. Il permet de distinguer et de promouvoir les modèles de véhicules parmi les plus vertueux en matière d'empreinte écologique.

Les prix sont décernés à des véhicules commercialisés en 2014 dans plusieurs catégories selon des critères qui tiennent compte des émissions de polluants (CO₂, oxydes d'azote, hydrocarbures et particules), de la consommation énergétique ainsi que du prix du modèle.

Un Prix des Technologies d'Avenir vient compléter la dotation et récompenser une technologie, un projet de recherche ou un prototype précurseur et innovant.

La majorité des plus grands constructeurs participent à l'édition 2014 dont les résultats seront annoncés le 3 juin, jour de la remise des prix². En 2013, c'est la Nissan Leaf 2.0 qui avait obtenu le Grand Prix.

Président du jury et directeur du département Développement durable chez MAAF Assurances, Yannick Picard, souligne : « Cette 10^e édition traduit l'engagement toujours très présent de MAAF de favoriser l'acquisition de véhicules plus vertueux au regard des enjeux environnementaux actuels. Il s'agit donc d'accompagner nos sociétaires automobilistes en les encourageant avec des solutions concrètes qui, au final, permettent de moins polluer, de moins consommer d'énergies et de moins dépenser ».

Le doublement du Pur Bonus auto est valable jusqu'au 31 octobre 2014.

(1) *Composition du Jury du Prix Auto Environnement MAAF 2014 :*

• Emilie Binois	Autoactu.com
• Pascal Boulanger	TF1
• Christophe Bourroux	RTL
• Armindo Dias	Le journal de l'automobile
• Pauline Ducamp	L'Usine Nouvelle
• Didier Laurent	L'Argus de l'Automobile
• Alexandra Legendre	L'Automobile Magazine
• Laurent Meillaud	Autodéclics.com
• Jean-Luc Moreau	RMC / Voiture Ecologique
• Pascal Pennec	Auto Plus
• Brice Perrin	L'Auto Journal

(2) *Remise du Prix Auto Environnement - restaurant Apicius – Paris 8*

Pour toute information complémentaire, merci de contacter :

MAAF – Marie-Pierre Michel – 01.53.10.63.57 – marie-pierre.michel@covea.fr
MAAF – Christine Givernaud – 01.53.10.65.12 – christine.givernaud@covea.fr
Corp&co – Adrien Chauvet – 01.42.81.42.87 – adrien@corpandco.com